

AVIS D'INFORMATION

RAPPORT SUR LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2019

En application des dispositions des articles L. 3312-1 et D. 3312-12 du code général des collectivités territoriales,

le rapport sur les orientations budgétaires de l'exercice 2019, présenté au Conseil départemental et débattu en séance des 20 et 21 décembre 2018,

est mis à disposition du public et peut être consulté :

- sur place, en version papier, à l'accueil de Hôtel du Département, 1 avenue de la Préfecture, CS 24218, 35042 RENNES CEDEX ;

- sur le site internet du Département en version numérique à l'adresse suivante :
www.ille-et-vilaine.fr

A Rennes, le 2 janvier 2019

Pour le Président et par délégation,
*Le directeur assemblée affaires juridiques
et documentation*

Vincent RAUT